

Le 27 mars 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement de la deuxième phase du dispositif IATROPREV : Une expérimentation nationale pour sécuriser les prescriptions chez les patients âgés

L'objectif du dispositif **IATROPREV** est d'**optimiser les prescriptions médicamenteuses afin de réduire le risque iatrogène chez les patients âgés.**

Initié par le CHU Amiens-Picardie et le CHU de Lille, avec l'accompagnement de l'ARS Hauts-de-France, IATROPREV a déjà démontré sa pertinence en Hauts-de-France avec plus de 7 000 optimisations thérapeutiques proposées auprès de 549 patients lors d'une première phase d'expérimentation (2019-2024). Cette **expérimentation nationale est désormais déployée dans quatre régions**, et s'étend également aux Pays de la Loire, à la Bretagne et à l'Occitanie.

Au total, **31 établissements de santé** participent à ce programme coordonné conjointement par **les CHU d'Amiens-Picardie et de Lille**. L'objectif est d'inclure **2 825 patients sur une durée de trois ans**. Les inclusions ont débuté **le 19 janvier 2026**.

La **deuxième phase du dispositif IATROPREV** a fait l'objet d'un **arrêté publié au Journal officiel du 22 juin 2025**. Cette expérimentation s'inscrit dans le cadre de **l'article 51 de la loi de financement de la Sécurité sociale**, qui permet de tester des organisations innovantes en santé avant une éventuelle intégration dans le droit commun.

Sécuriser les parcours de soins des patients âgés

La **polymédication** et les **transitions de soins**, notamment **lors des sorties d'hospitalisation**, exposent les patients âgés à **un risque accru d'événements indésirables médicamenteux**.

Dans ce contexte, **l'amélioration de la coordination entre les professionnels de santé constitue un levier essentiel** pour sécuriser les parcours et prévenir des complications évitables.

Le dispositif **IATROPREV** propose ainsi **la mise en œuvre d'un parcours structuré du patient âgé, articulé entre l'hôpital et la ville**, avec pour objectif :

- **D'assurer la cohérence et la continuité des traitements,**
- **De sécuriser la période à haut risque que constitue la sortie d'hospitalisation.**

Les établissements de santé participants travaillent en lien étroit avec les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) afin d'ancrer l'organisation dans les dynamiques territoriales existantes.

Contacts presse :

CHU Amiens-Picardie : Chloé CARDON - 03 22 08 80 39 - chloe.caron@chu-amiens.fr

CHU de Lille : Audrey STANEK – 06 74 44 23 17 – audrey.stanek@chu-lille.fr

Une coordination renforcée entre l'hôpital et la ville

La clé de voûte du dispositif repose sur l'organisation d'une **Réunion de Concertation Pluriprofessionnelle (RCP)** permettant la mise en place d'un **plan pharmaceutique personnalisé**. Cette concertation associe un **binôme hospitalier composé d'un gériatre et d'un pharmacien clinicien** et un **binôme de ville réunissant le médecin traitant et le pharmacien d'officine**.

Les adaptations thérapeutiques sont ainsi discutées collectivement, garantissant l'information et l'implication de l'ensemble des professionnels du parcours. Un **gestionnaire de parcours** assure la coordination opérationnelle du dispositif et facilite les échanges entre les acteurs impliqués.

Une **évaluation intermédiaire est prévue au terme de deux années** afin d'analyser l'impact organisationnel et clinique du dispositif et d'envisager son éventuelle généralisation.

Un financement spécifique est prévu pour chaque patient. Il est réparti entre l'équipe hospitalière, les professionnels de santé de ville et le gestionnaire de parcours afin de valoriser le temps consacré à la concertation et à l'optimisation thérapeutique.

En favorisant la collaboration entre l'hôpital et la ville et en structurant les échanges en interprofessionnalité, le dispositif **IATROPREV** ambitionne de **réduire le risque iatrogène** et d'améliorer durablement la qualité des prises en charge médicamenteuses chez les **patients âgés**. Les résultats de cette expérimentation pourraient contribuer à **faire évoluer l'organisation des soins à l'échelle nationale**, en proposant un modèle reproductible, coordonné et centré sur la sécurité du patient, capable d'être intégré dans le parcours de soin de toutes les personnes âgées.



Contacts presse :

CHU Amiens-Picardie : Chloé CARDON - 03 22 08 80 39 - chloe.caron@chu-amiens.fr

CHU de Lille : Audrey STANEK – 06 74 44 23 17 – audrey.stanek@chu-lille.fr